



Assemblée générale
Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

A/53/132
S/1998/448
1er juin 1998
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Cinquante-troisième session
Points 72 et 80 de la liste préliminaire*
DÉSARMEMENT GÉNÉRAL ET COMPLET
TRAITÉ D'INTERDICTION COMPLÈTE
DES ESSAIS NUCLÉAIRES

CONSEIL DE SÉCURITÉ
Cinquante-troisième année

Lettre datée du 29 mai 1998, adressée au Secrétaire
général par le Représentant permanent de l'Ukraine
auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint copie de la déclaration publiée le 28 mai 1998 par le Ministère des affaires étrangères de l'Ukraine en réaction aux essais nucléaires réalisés par le Pakistan le 28 mai 1998.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre des points 72 et 80 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent de l'Ukraine
auprès de l'Organisation des
Nations Unies

(Signé) Volodymyr YEL'CHENKO

* A/53/50.

ANNEXE

Déclaration du Ministère des affaires étrangères
de l'Ukraine publiée à Kiev le 28 mai 1998

Pour la deuxième fois dans le courant de ce mois, l'espoir que nourrit l'humanité de voir le monde dénucléarisé a été gravement battu en brèche. En dépit de multiples appels de la communauté internationale invitant à la retenue face aux essais nucléaires de l'Inde, le Pakistan a procédé à ses propres essais. Par voie de conséquence, l'esprit du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires n'a pas été respecté, ce qui ouvre dangereusement la voie à une prolifération accrue des armes nucléaires sur la planète.

Comme elle l'a fait dans le cas de l'Inde, l'Ukraine condamne cette initiative du Pakistan et exhorte les deux pays à faire preuve, dans leurs relations bilatérales, de modération ainsi qu'à garder conscience de leurs responsabilités, dans l'intérêt du maintien de la paix et de la stabilité en Asie du Sud et dans le monde entier.

L'initiative prise par ces deux pays a également mis en évidence l'inefficacité des mécanismes actuels de contrôle de la non-prolifération des armes nucléaires et la nécessité urgente de les réviser en profondeur. Compte tenu de la situation d'urgence qui prévaut dans la région de l'Asie du Sud, l'Ukraine estime nécessaire que soit envisagée, sans tarder, la convocation d'une réunion du Conseil de sécurité.
